

Positions



Chemie
Pharma
Schweiz

A la veille de la session d'hiver 2005 des Chambres fédérales

Davantage de croissance grâce à l'innovation!

Un effort d'innovation permanent est indispensable à la place économique suisse pour lui permettre de résister à une concurrence internationale de plus en plus rude. Pour cela, il faut axer davantage la politique de la formation et de la recherche sur des prestations de pointe, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Surtout, le financement des hautes écoles doit être fondamentalement modifié. Les ressources de la Confédération et des cantons ne doivent être versées qu'aux écoles supérieures, instituts et départements qui se distinguent par des prestations de premier plan en comparaison internationale.

Afin de favoriser la capacité d'innovation des entreprises, SGCI Chemie Pharma Schweiz appelle de ses vœux une protection des brevets compétitive à l'échelle internationale dans tous les domaines technologiques (autrement dit, pour les produits biotechnologiques également), ainsi qu'un accès au marché très rapide pour les produits novateurs. Enfin, les instances officielles chargées des autorisations doivent rendre leurs procédures transparentes, très performantes et financièrement avantageuses.

Oui à l'article constitutionnel sur l'éducation (97.419)

Cet article cadre sur l'éducation nous fait progresser vers des hautes écoles helvétiques plus efficaces et axées sur des prestations de pointe. Il marque un recul de l'influence de la sphère politique sur le monde des hautes écoles, ce dont SGCI Chemie Pharma Schweiz se félicite. Les hautes écoles désormais autonomes doivent pouvoir décider par elles-mêmes

du contenu de leurs programmes de formation et de recherche.

Système du brevet européen: la Suisse en demeure partie intégrante (05.040)

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue l'appui donné par le Conseil des Etats à la ratification de l'Acte de révision de la Convention sur le brevet européen et de l'Accord facultatif sur les langues. La Suisse continuera donc à l'avenir de participer au système éprouvé du brevet européen.

Suppression des entraves techniques au commerce (04.3473)

SGCI Chemie Pharma Schweiz a toujours milité pour la plus grande liberté possible des échanges internationaux de marchandises à l'échelle mondiale. Pour parvenir à ce but, il convient notamment d'éliminer dans tous les pays, autant que possible, les obstacles actuels que sont les droits de douane, les contraintes administratives, ainsi que les différences de prescriptions techniques et de réglementations relatives à la protection de la propriété intellectuelle.

Pour conserver ses possibilités de négociation au plan international, la Suisse doit s'assurer, dans les domaines intéressant l'industrie d'exportation, la *réciprocité* au chapitre de l'élimination des entraves techniques au commerce. C'est la raison pour laquelle SGCI Chemie Pharma Schweiz soutient – à l'instar du Conseil fédéral – une application *unilatérale* différenciée, par la Suisse, du principe du Cassis de Dijon vis-à-vis de l'UE.

Oui à l'assurance contre les risques à l'exportation (04.065)

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue la décision prise par les Chambres d'étendre aussi la couverture d'assurance à court terme au risque de l'acheteur privé. Elle se félicite en outre de ce que ces décisions maintiennent dans la nouvelle assurance l'instrument éprouvé de la garantie globale, qui permet une gestion administrative simplifiée des garanties.

Application de la loi sur le CO₂ / taxe sur le CO₂

Les 25 entreprises réunies dans la «plate-forme» énergétique de la chimie, entreprises qui absorbent plus des deux tiers de la consommation d'énergie totale de la branche, fournissent leur part de l'effort. Elles se sont engagées volontairement à réduire de 17% en chiffres absolus, d'ici à 2010, leurs émissions de CO₂ par rapport au niveau de 1990 (malgré une augmentation prévisible de la production estimée à 170% dans le même laps de temps !). Elles poursuivront cet engagement et continueront de se plier au monitoring de l'Agence de l'énergie pour l'économie, indépendamment de la conclusion éventuelle d'un accord contraignant destiné à éviter la mise en application d'une éventuelle taxe sur le CO₂.

La progression des prix des combustibles et des carburants, déjà bien supérieure au montant prévu de la taxe sur le CO₂, produit un effet d'incitation qui dépasse sensiblement celui que l'on attend de cette taxe. SGCI Chemie Pharma Schweiz préconise dès lors l'ajournement *sine die* de la taxe sur le CO₂. Dans cette optique, l'ordonnance sur le CO₂ adoptée en juin 2005 par le Conseil fédéral (sans procédure de consultation préalable !) est tout sauf heureuse. Il convient en tout cas de réduire sensiblement les immenses contraintes administratives qui lui sont liées. On est particulièrement déçu par les délais très défavorables aux entreprises qui ont été fixés unilatéralement, notamment au titre de la restitution du produit de la taxe sur le CO₂.

Loi sur l'approvisionnement en électricité (04.083). Pas comme cela !

SGCI Chemie Pharma Schweiz continue de prôner une ouverture du marché de l'électricité rapide et globale pour toute l'industrie, et en par-

ticulier pour les PME. Nous sommes opposés aux contraintes bureaucratiques et dénonçons la volonté de favoriser encore plus les énergies renouvelables, par ex. sous la forme d'une rémunération à prix coûtant du courant injecté.

Pas d'étatisation du compendium des médicaments (05.3601)

SGCI Chemie Pharma Schweiz soutient les requêtes contenues dans l'interpellation de la Conseillère aux Etats Trix Heberlein. Dans le cadre de la consultation organisée au sujet de la modification de l'ordonnance sur les émoluments des produits thérapeutiques, Swissmedic a récemment fait savoir que les émoluments prélevés sur les ventes de tous les médicaments allaient être massivement augmentés, afin de financer la publication des informations relatives aux médicaments, qui passera sous le contrôle de la Confédération. Matériellement, pourtant, rien ne justifie l'étatisation de la publication du «compendium suisse des médicaments», assurée de manière satisfaisante - et financée - depuis 30 ans par le secteur privé.

Il serait encore moins légitime de financer cet ouvrage par des émoluments prélevés sur la vente de médicaments, ce qui ne ferait qu'augmenter les prix des médicaments au détriment de l'assurance-maladie. SGCI Chemie Pharma Schweiz a dénoncé cette exigence dans sa réponse à la procédure de consultation.

Etudes cliniques : pour plus de transparence (05.3136).

Depuis quelque temps, l'industrie pharmaceutique fait campagne pour que toutes les études cliniques en cours soient répertoriées dans un document accessible au public. Même souhait pour les résultats d'études terminées. A l'instar de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), SGCI Chemie Pharma Schweiz a soutenu activement cette demande il y a deux ans déjà. Mais les autorités semblent encore hésiter à lui donner suite. Contrairement à elles, cependant, les organisations internationales de l'industrie pharmaceutique ont donné le bon exemple, en ouvrant à ce sujet sur Internet, en septembre 2005, un portail accessible dans le monde entier. La base légale nécessaire devrait voir le jour chez nous en même temps que la prochaine loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain. La motion 05.3136 va dès lors dans la bonne direction.